



Département du Calvados
Mairie de TREVIERES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIERES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

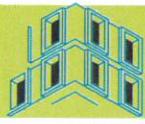
Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW, Laetitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Loïc PÉRIOT)

Le secrétariat de séance a été assuré par Loïc PERIOT

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2025-90	18/11/2025	Budget 71103 - Camping : Décision Modificative	Approuvée
2025-91	18/11/2025	Marquages au sol : devis SIGNATURE (3 434.93 € HT / 4 121.92 € TTC)	Approuvée
2025-92	18/11/2025	FREDON : destruction des nids de frelons asiatiques, participation communale de 53 € (solde à la charge de l'habitant) / pas de participation communale en l'absence de nid	Approuvée
2025-93	18/11/2025	CINERGIE : proposition d'achat d'actions pour la production d'électricité des panneaux photovoltaïques sur le boulodrome	Rejetée



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



RÉUNION du 18 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW, Laetitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Loïc PÉRIOT)

Le secrétariat de séance a été assuré par Loïc PÉRIOT

DCM n° 2025-90

Objet de la délibération

BUDGET 71103 - CAMPING : DECISION MODIFICATIVE

Vu le Budget Primitif 2025 adopté le 15/04/2025,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits pour corriger les écritures concernant les frais d'amortissement des subventions ;

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE Madame le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 1**

Section	Chapitre	Compte	Dépenses
Fonctionnement	67	678	- 1 773,68 €
Fonctionnement	042	673	+ 1 773,68 €

- **Vote : unanimité**

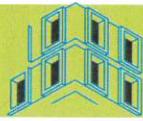
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 19 novembre 2025

Signatures :	
Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014211407119-20251118-DCM2025-90-DE
Date de télétransmission : 20/11/2025
Date de réception préfecture : 20/11/2025



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	10/11/2025
DATE D'AFFICHAGE	10/11/2025

RÉUNION du 18 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW, Laetitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Loïc PÉRIOT)

Le secrétariat de séance a été assuré par Loïc PÉRIOT

DCM n° 2025-91

Objet de la délibération

MARQUAGES AU SOL - DEVIS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Choisit de retenir le devis de l'entreprise SIGNATURE pour la réalisation des marquages au sol : 3 434.93 € HT / 4 121.92 € TTC

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

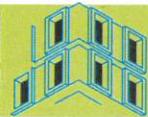
Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 19 novembre 2025

Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20251118-DCM2025-91-DE
Date de télétransmission : 20/11/2025
Date de réception préfecture : 20/11/2025



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	10/11/2025
DATE D'AFFICHAGE	10/11/2025

RÉUNION du 18 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Gérald ROUSSEUW, Laetitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Loïc PÉRIOT)

Le secrétariat de séance a été assuré par Loïc PÉRIOT

DCM n° 2025-92

Objet de la délibération

FREDON : DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES, PARTICIPATION COMMUNALE

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Définit les modalités de participation communale pour la destruction des nids de frelons asiatiques de la manière suivante :
 - 53 € par nid de frelons asiatiques détruit avec refacturation du solde à l'habitant concerné
 - En cas d'absence de nid, la facture sera à la charge totale de l'habitant
- **Vote : majorité (10 voix pour, 1 abstention)**

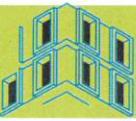
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 19 novembre 2025

Signatures :

Président	Secrétaire
<small>Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20251118-DCM2025-92-DE Date de télétransmission : 20/11/2025 Date de réception préfecture : 20/11/2025</small>	



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	11
DATE DE LA CONVOCATION	10/11/2025
DATE D'AFFICHAGE	10/11/2025

RÉUNION du 18 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT – 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEZ-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Martial LEGROS, Patrick WATERS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Gérald ROUSSEAU, Laetitia MOREAU, Bruno LEFRANÇOIS (pouvoir donné à Loïc PÉRIOT)

Le secrétariat de séance a été assuré par Loïc PERIOT

DCM n° 2025-93

Objet de la délibération

**CINERGIE : ACHAT D'ACTIONS POUR LA PRODUCTION
D'ELECTRICITE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE
BOULODROME**

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- ne souhaite pas donner suite à la proposition faite par CINERGIE d'achat d'actions pour la production d'électricité des panneaux photovoltaïques sur le boulodrome
- **Vote : majorité (8 voix contre, 1 voix pour, 2 abstentions)**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 19 novembre 2025

Signatures :

Président	Secrétaire
Accusé de réception en préfecture 014-211407119-20251118-DCM2025-93-DE Date de télétransmission : 20/11/2025 Date de réception préfecture : 20/11/2025	